



14ème législature

Question N° : 100186	De M. Éric Ciotti (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > justice	Tête d'analyse > peines	Analyse > statistiques.
Question publiée au JO le : 25/10/2016 Réponse publiée au JO le : 02/05/2017 page : 3214 Date de changement d'attribution : 07/12/2016		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur le nombre de retraits de crédits de réduction de peine en 2015.

Texte de la réponse

Pour les retraits de réduction de peine il n'est pas possible dans l'immédiat de distinguer les retraits pour des réductions de peine automatique des retraits de réduction de peine supplémentaires. Le nombre de retraits de crédit de réduction de peine inscrit à la fiche pénale est lui influencé par le nombre de personnes détenues condamnées. Nombre de retraits de crédit de réduction de peine inscrits à la fiche pénale au cours de l'année - Source : GIDE – GENESIS : 2015 : 24444 2016 : 27421